VILLE DE SEES
61500

Délibération n° **066/2023**

compétence par thèmes : 8 – 8.4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2023

Date de convocation : 28/09/2023
Nombre de Conseillers en exercice : 27
Nombre de Conseillers Présents : 19 Nombre de pouvoirs : 4 Nombre de Conseillers votants : 23
Date d'affichage : 17/10/2023

VOTE : Voix Pour : 23 Voix contre : 0 Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-trois le 11 Octobre à 20 heures 00, les membres du Conseil Municipal de Sées dûment convoqués et sous la présidence de M. Mostefa MAACHI, Maire de SÉES, se sont réunis, au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Maison des Services et des Associations.

Présents : M. Mostefa MAACHI, Maire, M. Fabrice EGRET, Mme Pamela LAMBERT, M. Christophe ROBIEUX, M. Jacques MAUSSIRE, Mme Martine LEMOINE, Adjoints, Mme Martine MEYER, M. Damien SOREL, Mme Florence LECAMUS, Mme Véronique BARIA UGUEN, M. Richard PAUPY, Mme Séverine LOUVEAU, Mme Patricia CHARPENTIER, Mme Jacqueline BLOND, Mme Jacqueline DUJARRIER, M. Jean-Marc LETELLIER, Mme Hélène DEBACKER, M. Raymond FREBET, M. Nicolas BUSNOT

Absents Excusés : Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE, Mme Martine BIDAULT, M. Antoine BIGNON, M. Florian MENAGER, Mme Béatrice MIKUSINSKI, M. Jean-Paul SAUVAGET, M. Christian RICHARD.

Ont donné pouvoir : Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE à Mme Florence LECAMUS, M. Antoine BIGNON à M. Mostefa MAACHI, M. Florian MENAGER à M. Christophe ROBIEUX, M. Christian RICHARD à Mme Hélène DEBACKER.

Absents non Excusés : M. Bruno ROUX,

Secrétaire de Séance : M. Jacques MAUSSIRE

OBJET : Travaux d'effacement de réseaux Rue de l'Octroi : Validation avant-projet de travaux

➲ **Rapporteur : M. Jacques MAUSSIRE Adjoint aux travaux**

Il est rappelé que par délibération antérieure, la commune a délégué au Territoire d'Energie Orne ses compétence en matière de génie civil pour les travaux communication par le biais d'une convention cadre.
Le Conseil Municipal a, par délibération n° 091/2022 du 19/12/2022 missionné le Te61, pour le projet d'effacement des réseaux (électriques, télécommunication et éclairage public) **Rue de l'Octroi**.

Avant d'engager les études définitives auprès de l'entreprise attributaire du Te61, un avant-projet sommaire (APS) a été réalisé afin de préciser les coûts estimatifs du projet.

Il se décompose de la sorte :

	Effacement des réseaux électriques	Génie civil réseaux téléphoniques	Génie Civil Eclairage public
Coût Total	30 138,00 €	14 050,00 €	6 939,00 €
Coût à la Commune	selon conditions d'aide du Te61 de l'année de financement	14 050,00 €	- €

Il est nécessaire de préciser qu'après l'accord de la Ville sur cet avant-projet et son enveloppe financière, en cas de désistement, tous les coûts relatifs à l'étude détaillée seront facturés à la Ville.

➲ **Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **APPROUVE** l'avant-projet sommaire ;
- **S'ENGAGE** à coordonner l'effacement des réseaux d'éclairage public, de télécommunication avec l'effacement basse tension
- **COMMANDE** une étude détaillée auprès de l'entreprise attributaire du Te61
- **SOLLICITE** le TE61 pour que ces travaux soient effectués en 2025 et non en 2024 comme précisé dans la délibération n°091/2022 du 19/12/2022
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à cette opération.

Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance
Jacques MAUSSIRE

Le Maire
Mostefa MAACHI

MAIRIE DE SEES (ORNE)

Signé électroniquement par
Mostefa MAACHI
Le 17 octobre 2023

Accusé de réception en préfecture
061-216104646-20231011-Del-066-2023-AI
Date de télétransmission : 17/10/2023
Date de réception préfecture : 17/10/2023